Envoyé en préfecture le 22/03/2026
Reçu en préfecture le 22/03/2026
Publié le
ID : 029-212900807-20260320-DELIB_2026_014-DE

AN OSPITAL L'HÔPITAL CAMFROUT Arook ato

DELIBERATION 2026_014

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

Le vingt mars deux mille vingt-six,

Le Conseil Municipal de la Commune de L'HÔPITAL-CAMFROUT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Monsieur LÉON Jean-Jacques, Maire.

Date de convocation du Conseil : 16 mars 2026

Présents	Votants
18	19

Présents : M. GUÉNEUGUÈS Jean-Jacques, M. BRAJEUL Daniel, Mme VANUXEM Fanny, M. LHOMEDET Ludovic, M. LOIRE Guy, Mme CORRE Marie-Noëlle, M. LE BUZIT Éric, M. PONS Benjamin, Mme GAMBIER Dorothée, Mme JACOB Sonia, Mme QUILLÉVÉRÉ Alice, M. SOUBIGOU Pascal, M. AUTRET Philippe, Mme THINZILAL Florence, Mme BIRHART Ludivine, M. CHARVIN Thomas, M. LÉON Jean-Jacques, Mme NICOLAS Laurence

Absents : Mme GUICHOUX Sisilia (pouvoir donné à Ludivine BIRHART)

Secrétaire de séance : Philippe AUTRET

Objet : Determination du nombre d'adjoints

M. Jean-Jacques GUÉNEUGUÈS élu Maire, il prend la présidence de la séance.

Il rappelle qu'en application des articles L. 2122-1 et L 2122-2 du CGCT le nombre des adjoints est d'au minimum d'un et au maximum de cinq.

Il propose de fixer le nombre des adjoints à trois.

Vote : A l'unanimité, le Conseil fixe le nombre d'adjoints à trois.

- *Pour extrait, certifié conforme par Mr le Maire,*
- *Au registre sont les signatures*
- *Certifiée exécutoire à L'HÔPITAL-CAMFROUT, le 23/03/2026*

Philippe AUTRET Secrétaire de séance	Jean-Jacques GUÉNEUGUÈS, Maire de L'HÔPITAL-CAMFROUT

Envoyé en préfecture le 22/03/2026
Reçu en préfecture le 22/03/2026
Publié le
ID : 029-212900807-20260320-DELIB_2026_014-DE